

## Vol simple suite a un portefeuille trouvé sur la voie publique

## Par patrick068, le 13/01/2009 à 08:17

bonsoir,mon fils est convoqué au tribunal pour vol simple dans le courrier il est precisé :frauduleusement soustrait des valeurs a autrui 20 euro dans un portefeuille perdu sur la voie publique suite a une bagarre qui a eu lieu devant une salle mais dont mon fils n'a pas participer.

que risque t'il et aura t'il un casier car travaillant a l'aeroport il ne doit pas avoir de casier,merci d'avance